



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mai 2006

Original: français

Lettre datée du 26 mai 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan a été mis en place en l'an 2000 à la demande du Gouvernement tadjik pour appuyer les efforts de stabilisation d'après conflit menés dans le pays, à la suite du retrait de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan. Le Bureau fournit le cadre politique et la direction nécessaires aux activités de consolidation de la paix du système des Nations Unies au Tadjikistan. De concert avec l'équipe de pays des Nations Unies et en partenariat avec les autorités tadjikes à tous les niveaux, les partis politiques, la société civile et les pays donateurs, le Bureau travaille à la création des conditions nécessaires pour assurer le caractère irréversible du processus de paix. Il encourage la continuation du dialogue et de la réconciliation au niveau national, aide à renforcer les institutions démocratiques et les mécanismes de prévention des conflits, assoit l'état de droit et appuie le renforcement des capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme.

Le Tadjikistan a fait des progrès considérables dans le renforcement de la stabilité et de la réconciliation nationale durant les six dernières années de consolidation de la paix. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour surmonter les conséquences de la guerre civile. À cette fin, le Bureau a mis en œuvre en 2005-2006 son projet de dialogue national sur le pluralisme politique et la consolidation de la paix, qui a rassemblé plus de 500 personnes, responsables gouvernementaux, militants des partis politiques et représentants de la société civile dans des réunions qui se sont tenues dans tout le pays. Ce projet, entrepris en coopération avec les autorités nationales, a permis d'instaurer la confiance mutuelle et de dégager un consensus sur les questions critiques pour la viabilité du processus de paix. En encourageant les partenariats sociaux entre la société civile et les pouvoirs publics, le projet a contribué à améliorer la transparence de ces derniers à tous les niveaux. Le Bureau continue de jouer un rôle important en tant que facilitateur discret aidant à trouver des solutions aux problèmes sensibles qui peuvent se poser dans le cadre d'une transition.

Les élections présidentielles à venir, les premières à se dérouler en temps de paix, sont un tournant important dans l'environnement politique d'après conflit. Avec les orientations données par une mission d'évaluation des besoins électoraux conduite par les Nations Unies et à la demande du Gouvernement tadjik, le Bureau a élaboré un projet d'assistance technique pour les élections présidentielles qui doivent se tenir en novembre 2006. Le projet doit être mis en œuvre en étroite coopération avec les autorités électorales nationales. Il a aussi facilité l'adoption par



les autorités nationales de mesures visant à améliorer les relations entre le Gouvernement et les médias et l'accès du public à l'information, telles que l'institutionnalisation de conférences de presse périodiques faites par les ministères d'État.

Dans le domaine de la prévention des conflits, le Bureau a par l'intermédiaire de ses huit centres dans le pays commencé une série de séminaires de formation sur les droits de l'homme et la gestion des conflits à l'intention de plus de 900 personnes, notables au niveau des collectivités, éducateurs, juristes et responsables locaux.

En vue de consolider l'état de droit, le Bureau a continué des activités visant à renforcer le professionnalisme et la responsabilité dans l'application des lois et à promouvoir la transition et la réforme dans ce secteur. Le Conseiller de police civile a mis en œuvre un programme de formation du personnel du Ministère de l'intérieur sur les normes juridiques internationales régissant les opérations de police. Quarante instructeurs et plus de 1 000 membres du personnel du Ministère ont pris part à ce programme. Le Bureau a appuyé la publication par le Ministère de l'intérieur d'un bulletin, ce qui contribue à la transparence et à l'ouverture. Il a également passé des arrangements aux fins de la formation à l'étranger de 30 membres du personnel du Ministère de l'intérieur dans le domaine de la police civile et du maintien de la paix, en préparation de la mise en place d'une unité nationale qui pourrait participer aux opérations des Nations Unies.

Dans le cadre de la transition, les violations des droits de l'homme peuvent provoquer des lignes de fracture dans la société. Pour s'attaquer à ces questions, le Bureau a contribué à la mise en place de capacités nationales dans le secteur de la protection juridique des citoyens, de l'éducation pour les droits de l'homme et de l'établissement de rapports et de la mise en œuvre des obligations conventionnelles. Ainsi, il a encouragé la mise en place d'un Médiateur national pour les droits de l'homme, en organisant en étroite coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme une conférence qui a réuni 80 participants et experts internationaux; a aidé les autorités nationales à appliquer les recommandations des mécanismes conventionnels de l'ONU concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et le Pacte international sur les droits civils et politiques, un projet touchant 115 parlementaires, juges et militants; a dégagé un consensus sur la nécessité d'appliquer les recommandations du Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats; a apporté un appui à l'application du programme gouvernemental sur l'éducation pour les droits de l'homme, en prônant l'adoption du premier programme d'enseignement d'ensemble sur les droits de l'homme dans le secondaire; et a étroitement surveillé la situation des droits de l'homme dans le pays et conseillé les autorités sur les questions politiques sensibles.

Le rôle du Bureau en tant que principal facilitateur pour les efforts de consolidation de la paix d'après conflit au Tadjikistan est reconnu par les pays donateurs, qui se sont récemment engagés à verser plus de 2 millions de dollars pour les projets du Bureau. À la demande du Gouvernement tadjik, vu le rôle important que joue le Bureau, et le fait que le pays continue d'avoir besoin d'une assistance dans le domaine de la consolidation de la paix, j'ai l'intention de maintenir les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au

Tadjikistan pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1^{er} juin 2007, tout en continuant de réfléchir à une stratégie de sortie liable.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**
